

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités
à publier les annonces judiciaires et légales
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

VENTES AUX ENCHERES

FC07831



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, Palais de Justice Immeuble du Front de Mer Angle du Bld Archimède et de la cale du Génie 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication
LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 14h30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

L'association **CAUTIONNEMENT MUTUEL DE L'HABITAT - CMH**, association coopérative à responsabilité limitée, inscrite au répertoire des associations coopératives du Tribunal d'Instance de STRASBOURG vol VII Folio n°53 ayant son siège 9 Quai de PARIS 67000 STRASBOURG, agissant par son représentant légal.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de GOYAVE (97128) consistant en une parcelle de terre au lieudit 669 rte de MOREAU cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AL-332-669 rte de moreau-09a 76ca

La parcelle est située en zone urbaine, sur laquelle a été édifée une construction. Le bien est actuellement occupé par le propriétaire.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice Immeuble du Front de Mer Angle du Bld Archimède et de la cale du Génie 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 sur la mise à prix de :

SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 7 juillet 2026
Signé
La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20110693 - LRM/ KL

FC07830



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE, Palais de Justice Immeuble du Front de Mer Angle du Bld Archimède et de la cale du Génie 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication
LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 14h30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA GUADELOUPE**, S.A. Coopérative à Capital Variable au capital de 39 223 577,23 € immatriculée au RCS de POINTE A PITRE sous le n° 314560772, dont le siège social est Petit Pérou 97139 LES ABYMES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers sis en la commune de GOYAVE (97128) consistant en une parcelle de terre au lieudit 32 Lotissement "LE VILLAGE DE MOREAU" cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AR-394-Moreau-08a 15ca

Il s'agit d'une construction à usage d'habitation de type R+1 clôturée avec un jardin et une piscine en état d'abandon.

Le rez-de-jardin est composé d'un studio, un garage, un dégagement, une buanderie, un bureau, un wc.

Le rez-de-chaussée comprend une salle à manger, un séjour, une cuisine, un wc, une terrasse, un dégagement, une salle d'eau, un dégagement, 3 chambres avec placard encastré, dont une avec salle d'eau attenante.

A l'étage dont l'accès se fait par un escalier, on trouve une mezzanine, une salle de bains, un wc, une chambre. Le tout pour une superficie approximative de 195,6 m².

Le bien est inoccupé.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Palais de Justice Immeuble du Front de Mer Angle du Bld Archimède et de la cale du Génie 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 sur la mise à prix de :

CENT VINGT-DEUX MILLE EUROS (122 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 7 juillet 2026
Signé
La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20252510- LR/ KL

MARCHÉ PUBLIC

FC07836



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

RÉGION GUADELOUPE

M. Président du Conseil Régional - Le Président

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

web : <https://www.regionguadeloupe.fr>

SIRET 23971001500029

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : Accompagnement à l'organisation du séminaire "Guadeloupe-CARICOM : enjeux et opportunités" et production de fiches sectorielles

Référence acheteur : 2026PA0056

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Code NUTS : FRY10

Lieu d'exécution : Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Description : Le contrat porte sur les prestations suivantes : Accompagnement à l'organisation du séminaire "Guadeloupe-CARICOM : enjeux et opportunités" et production de fiches sectorielles

Le contrat est conclu pour une durée de 6 mois à compter de la notification du contrat.

Classification CPV :

Principale : 79951000 - Services d'organisation de séminaires

Forme du marché : Les variantes sont refusées

Valeur estimée hors TVA : 40 000,00 euros

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : RENVOI AU RC

Financement : RENVOI AU RC

Forme juridique : RENVOI AU RC

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés ci-dessous avec leur pondération 60% La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique

40% Prix

Renseignements d'ordre administratifs:

RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

Renseignements techniques :

RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez-les par voie postale :

RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

Dépôt dématérialisé : Activé

Remise des offres : **17/08/26 à 12h00**

heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 17/08/26 à 18h00 heure de Paris au plus tard.)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 7 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 18/08/26 à 12h00

Renseignements complémentaires :

Garanties économiques et financières

Garanties professionnelles et techniques

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél :

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, web : <https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél :

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Envoi à la publication le : 20/07/26

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.eguade-loupe.com>

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé - 24 H / 24 - 7 Jours / 7

www.leprobant.fr